



APPRENTISSAGE 2012



QUALIFICATION - EXPÉRIENCE - FORMATION

SIGNATURE DES CONTRATS DU 15 JUIN AU 15 NOVEMBRE

RENSEIGNEMENTS DANS LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS
ET SUR LE SITE WWW.REGIONREUNION.COM

LA RÉUNION QUE NOUS CONSTRUISONS ENSEMBLE POUR NOTRE **JEUNESSE**



MOT DU PRÉFET

L'APPRENTISSAGE, une voie pour un métier
Pour favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi, l'apprentissage est une filière de réussite qui présente de nombreux atouts : dispensée en alternance, elle permet de combiner une formation qualifiante, un travail, un revenu garanti tout au long de la formation et, dans une grande majorité des cas, d'accéder directement au marché du travail.

L'apprentissage, une priorité nationale

L'alternance constitue pour les jeunes un véritable « tremplin pour l'emploi ». L'État en a fait une priorité nationale poursuivant l'objectif ambitieux aux côtés des Régions de doubler à horizon de 2015 le nombre de jeunes formés par l'alternance. A La Réunion, où les jeunes de moins de 25 ans représentent plus de 40% de la population, le pari a aussi été fait de doubler l'effectif actuel d'apprentis pour le porter à 8 000 apprentis à horizon 2015. Pour 2012, c'est 5 300 jeunes qui seront ainsi en contrat d'apprentissage.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'État a simplifié, modernisé et élargi les modalités d'accès aux contrats en alternance. Il a mis en place par ailleurs en direction des employeurs des incitations fortes à recruter et des facilités. Le panel des formations offertes par la voie de l'alternance a été par ailleurs enrichi allant du CAP au Master. D'autres mesures enfin visant à moderniser les conditions de recrutement ont aussi été mises en place. Un site internet de services a été ouvert cette année, proposant la dématérialisation des procédures d'embauche. Ce site héberge également une bourse à l'emploi et aux formations, ainsi que des outils d'aide à la décision en direction des chefs d'entreprises.

L'apprentissage, au cœur du développement de l'emploi à La Réunion

L'apprentissage constitue pour la jeunesse réunionnaise une opportunité réelle pour trouver sa place dans le monde de l'entreprise. Pour un jeune, les formations en alternance constituent non seulement un moyen d'insertion immédiate dans l'emploi, mais aussi une voie de qualification permettant une insertion professionnelle durable.

Pour l'entreprise, avoir un jeune bien formé, ce n'est pas seulement un individu qui s'épanouit. C'est aussi une entreprise qui peut se développer parce qu'elle a des salariés avec des qualifications adaptées à ses besoins.

L'apprentissage est ainsi au cœur de développement de l'emploi à La Réunion. L'augmentation du nombre d'apprentis sur le territoire d'ici 2015 s'ancre de plus sur les secteurs d'activité porteurs d'avenir, d'emplois durables et de qualité. Sur ces secteurs clés de l'économie régionale tels que le tourisme ou l'environnement seront ainsi favorisés l'ouverture de nouveaux diplômés. L'apprentissage doit aider les entreprises réunionnaises à anticiper leur besoin en compétences dans cette période de difficultés et de mutations économiques profondes en leur permettant de former en leur sein leurs futurs salariés. En associant étroitement le monde de la formation et le monde de l'entreprise, l'apprentissage apporte des réponses appropriées à la fois aux chefs d'entreprise et aux jeunes dans leur recherche d'insertion professionnelle et de parcours qualifiants.

L'apprentissage, un pari gagnant pour l'avenir

Plus que jamais, l'investissement dans la formation et notamment dans l'apprentissage est un pari gagnant sur l'avenir, pour le développement des entreprises et pour l'insertion professionnelle. C'est pourquoi l'État va également s'associer pour la première fois aux opérations d'investissement et notamment à la rénovation des CFA. Aux termes de la convention d'objectifs et de moyens 2011-2015, signée l'année dernière entre l'État et la Région, seront aussi consolidées les aides à l'hébergement, à la restauration et au premier équipement. Enfin, les aides à la mobilité seront favorisées pour permettre aux apprentis de bénéficier d'une ouverture sur le monde et pour compléter leur parcours professionnel. Le développement de l'apprentissage dans la fonction publique sera aussi une des pistes privilégiées pour parvenir à doubler dans notre région le nombre de jeunes suivant la voie de l'apprentissage, une voie pour un métier.

Michel LALANDE
Préfet de La Réunion



MOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉGION

Depuis mars 2010, j'ai souhaité renforcer nos efforts avec mon équipe pour doubler le nombre de jeunes en alternance d'ici 2015.

4167 jeunes apprentis bénéficient aujourd'hui d'une formation en apprentissage. Un chiffre en nette augmentation (+600 jeunes apprentis). La Région consacre désormais 32 millions d'euros à ce secteur prioritaire.

Aujourd'hui, 23 sites de formation sont répartis sur toute l'île pour 194 formations proposées aux jeunes réunionnais. Grâce au travail réalisé, plus de 60 nouvelles formations ont été agréées, plus de 500 places nouvelles pour les jeunes Réunionnais. Cette ouverture de filières supplémentaires s'est inscrite également dans le cadre de l'agrément de six nouveaux opérateurs que sont l'Éducation nationale, l'Enseignement Catholique Privé, le CREPS, l'Université de La Réunion, la fédération des MFR et l'AFPAR.

Enfin, j'ai souhaité donner l'exemple en créant 100 contrats d'apprentissage dans le domaine des routes et dans les lycées. Dans la formation des jeunes réunionnais, les 40 000 entreprises réunionnaises ont un rôle décisif à jouer. Je compte sur leur collaboration pour faire aboutir ce chantier crucial et faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active. Je pense en particulier au secteur du BTP, qui recrute chaque année près d'un quart des apprentis, mais également au secteur du tourisme, au commerce, au paramédical et au travail social qui forment aujourd'hui la très grande partie de nos apprentis.

Dans une île qui compte près de 60 % de ses jeunes non scolarisés au chômage, l'apprentissage doit être une priorité collective pour la réussite de notre jeunesse.

Didier ROBERT
Président du Conseil régional

SOMMAIRE

P2	MOT DU PRÉFET
P3	MOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉGION RÉUNION
P5	CARTE DES DIFFÉRENTS CFA DE LA RÉUNION
P6 À 8	L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?
P9 À 10	LA RÉGION RÉUNION SOUTIENT L'APPRENTISSAGE
P11	COMMENT UTILISER CE GUIDE ?
P12 À 28	LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS ET LES DIPLÔMES PRÉPARÉS
P30 À 33	CONTACTS



-  AGRICULTURE
AGROALIMENTAIRE
AMÉNAGEMENT
-  ARTS ET ARTS
GRAPHIQUES
-  AUTOMOBILES
CYCLES
-  BÂTIMENT
CONSTRUCTION
-  BOIS
-  CUIR ET TEXTILE
-  ÉLECTRICITÉ
ÉLECTRONIQUE
TÉLÉCOMMUNICATIONS
-  HIPPIISME
-  HÔTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME
-  HYGIÈNE
-  MÉTIER
DE BOUCHE
-  MODULES
PRÉPARATOIRES
-  SECRÉTARIAT
COMPTABILITÉ
GESTION
-  SPORT
-  TRANSPORTS
-  VENTE - DISTRIBUTION
SERVICES



L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat à durée déterminée de type particulier qui permet d'acquérir en alternance une formation débouchant sur une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Tout en travaillant pour un employeur, l'apprenti(e) suit des cours en Centre de Formation d'Apprentis.

Plus de 194 diplômes ou titres professionnels sont financés par la Région Réunion

L'apprentissage intègre tous les niveaux de qualification et permet la formation d'apprentis du Niveau V au Niveau I.

⇒ LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

- un contrat de travail
- une rémunération
- un diplôme ou un titre reconnu allant du CAP au diplôme d'ingénieur (du Niveau V au niveau I)
- une expérience professionnelle

⇒ QUI PEUT ENTRER EN APPRENTISSAGE ?

L'apprentissage s'adresse aux filles et garçons et concerne tous les niveaux de formation. La condition indispensable est d'avoir entre 16 et 25 ans tout en sachant qu'une dérogation est possible dans certains cas :

- les jeunes âgés d'au moins 15 ans au cours de l'année civile s'ils justifient avoir accompli la scolarité du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire,

- au-delà de 25 ans pour les travailleurs handicapés,
- accessible aux salarié(e)s de plus de 26 ans quand ces derniers ont un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation nécessite l'obtention d'un diplôme ou titre visé.

⇒ LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

- est un contrat de travail conclu entre un employeur et l'apprenti
- est une période d'essai de 2 mois à compter du 1^{er} jour de travail dans l'entreprise
- est conclu pour une durée de 1 à 3 ans en fonction du niveau de compétences et de qualifications préparées (pour une durée de 4 ans si le salarié est une personne handicapée ou en cas d'échec à l'examen ou de suspension du contrat pour une raison indépendante de la volonté de l'apprenti(e))

⇒ LES STATUTS DE L'APPRENTI

- salarié à part entière avec les droits et obligations qui s'y rapportent (salaires, couvertures sociales, congés, retraites...)
- les revenus de l'apprenti ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu dans la limite du SMIC annuel. Cela s'applique également au foyer fiscal des parents si l'apprenti y est rattaché
- n'entre pas dans le calcul de l'effectif de l'entreprise

⇒ LES HORAIRES DE TRAVAIL DE L'APPRENTI

Le temps de travail doit être conforme à la durée légale dans le secteur du métier qu'il exerce. L'apprenti doit se renseigner auprès de son employeur et du CFA. Le temps de formation est considéré comme du temps de travail.

Le travail de nuit ou du week-end est autorisé pour certaines professions.





⇒ LES DROITS DE L'APPRENTI

Comme les autres salariés de l'entreprise, l'apprenti bénéficie des mêmes conditions de travail et de protection sociale. Il a droit à deux jours et demi ouvrables de repos par mois de travail ou cinq semaines de congés payés pour une année de présence dans l'entreprise. En cas de maladie, d'accident de travail, d'arrêt de travail, il bénéficie des remboursements d'indemnités journalières de la Sécurité Sociale comme tout salarié.

Tout apprenti(e) bénéficie du régime légal pour les jours fériés et chômés légaux.

⇒ LES OBLIGATIONS

Pour l'apprenti :

- suivre avec assiduité les enseignements dispensés par le CFA
- respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA
- effectuer le travail qui lui est confié en liaison avec le métier préparé
- se présenter à l'examen prévu dans le contrat

Pour l'employeur :

- respecter les lois, règlements, conventions ou accords collectifs du travail applicable dans sa branche professionnelle ou son entreprise
- verser un salaire à l'apprenti
- inscrire l'apprenti dans le CFA dispensant la formation et lui permettre de suivre les formations
- assurer à l'apprenti une formation professionnelle et pratique
- inscrire l'apprenti à l'examen

Pour le Centre de Formation d'Apprentis :

- dispenser une formation générale, technologique et pratique qui complète la formation reçue en entreprise et s'articule avec elle
- définir les objectifs de la formation et organiser les journées

d'information ou de formation pour les maîtres d'apprentissage

- assurer le suivi du parcours de formation de l'apprenti en lien avec l'entreprise
- signaler les absences de l'apprenti à l'employeur et certifier de l'assiduité des jeunes en cours au centre

⇒ LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

La rémunération est calculée en pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation de l'année du contrat. Il est possible de proposer un salaire supérieur à l'apprenti en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

	MOINS DE 18 ANS	DE 18 À 20 ANS	DE 21 ANS ET PLUS
1 ^{ÈRE} ANNÉE	25%	41%	53%
2 ^{ÈME} ANNÉE	37%	49%	61%
3 ^{ÈME} ANNÉE	53%	65%	78%
4 ^{ÈME} ANNÉE	53%	65%	78%

site : www.alternance.emploi.gouv.fr

Vous pouvez accéder à de nombreux diplômes de l'enseignement technologique et professionnel des Ministères de la Jeunesse et des Sports, du Travail, de l'Éducation Nationale et également à des titres professionnels enregistrés au RNCP.

Vous avez un choix important sur les titres homologués et les diplômes : CAP, CAPA, BP, BAC PRO, MC, BTS, LICENCE, MASTER, Diplôme d'Ingénieur.





L'apprentissage, c'est un emploi et une formation pour des compétences durables.

⇒ COMMENT REPÉRER UN APPRENTI ?

Il faut que l'entreprise, l'établissement public et la collectivité déterminent ses besoins. **Quel profil pour l'apprenti ? quelle formation ? vers quel CFA ?**

L'offre d'emploi peut être déposée auprès de Pôle Emploi.

Au sein des CFA, des développeurs apprentissage sont à l'écoute des employeurs. Ils vous accompagneront dans vos démarches et les formalités relatives à l'embauche :

- rédaction du contrat d'apprentissage
- transmission du contrat d'apprentissage au CFA...

⇒ QUI PEUT ÊTRE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ?

Durant sa période en apprentissage, l'apprenti est accompagné par un maître d'apprentissage qui l'aidera à acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du diplôme ou du titre.

Pour être maître d'apprentissage il faut respecter des critères :

- être titulaire d'un titre ou d'un diplôme d'un niveau au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et avoir au moins deux années d'expérience professionnelle dans le métier.
- être capable de justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle dans l'activité en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

Le maître d'apprentissage aide l'apprenti dans l'acquisition des qualifications et des compétences correspondantes.





LA RÉGION RÉUNION SOUTIENT L'APPRENTISSAGE

En embauchant un apprenti, une entreprise pourra bénéficier, sous certaines conditions, de nombreuses aides cumulables.

→ LA RÉGION RÉUNION AIDE LES ENTREPRISES

L'aide à l'embauche :

915 euros par apprenti(e) recruté(e) par les entreprises de 20 salariés maximum (sous réserve de validation des contrats). Cette aide est réservée aux recrutements des jeunes qui, à la conclusion du contrat, ne sont titulaires d'aucun diplôme ou titre homologué de niveau IV.

Soutien à l'effort de formation : (sous réserve de validation des contrats)

- 1 830 euros par an pour les apprenti(e)s ayant moins de 18 ans à la signature du contrat
- 2 135 euros par an pour les apprenti(e)s ayant 18 ans ou plus à cette date

Ces montants sont majorés de 7,62 euros par heure de formation supplémentaire effectuée dans l'année du cycle de formation au-delà de 600 h, dans la limite de 200 h. Cette aide peut être versée pour un jeune terminant une dernière année du cycle de formation commencé chez un autre employeur (ou pour un cycle complet d'au moins un an) ou pour toute prolongation de contrat suite à un échec à l'examen.

Ces primes sont versées sous réserve que le jeune ait accompli la totalité des heures de formation prévues au CFA.

Les établissements publics et collectivités ne sont pas bénéficiaires des primes aux employeurs.

Les aides de l'État en faveur des entreprises :

- Entreprises inscrites au Répertoire des Métiers ou employeurs occupant moins de 11 salariés au 31 décembre précédant la date de conclusion du contrat :
 - l'exonération porte sur la totalité des cotisations patronales et salariales d'origine légale et conventionnelle
- Entreprises de 11 salariés et plus :
 - l'État prend en charge totalement les cotisations patronales et salariales dues au titre des assurances sociales
- Crédit d'impôt pouvant aller de 1600 à 2200 euros pour l'embauche d'un(e) apprenti(e)
- Les aides spécifiques pour la formation et l'accompagnement du public handicapé

Les aides aux entreprises qui favorisent l'emploi du public porteur d'un handicap, comme l'AGEFIPH, le CAP EMPLOI ou encore la FIPHFP

Aides financières aux entreprises privées :

Aides de l'État : exonération des charges sociales

Aides de l'AGEFIPH : L'employeur peut solliciter les aides à la compensation du handicap par l'intermédiaire de Cap Emploi

Plus d'informations sur le site internet de l'Agefiph : www.agefiph.fr

Aides financières aux entreprises publiques

Aides du FIPHFP : L'employeur public peut solliciter les aides du FIPHFP en faveur de l'apprentissage des personnes handicapées.

Le FIPHFP verse, par exemple, une aide à l'employeur public de 4 000 euros par année d'apprentissage.

Retrouver le détail des aides sur le site internet du FIPHFP : www.fiphfp.fr





⇒ LA RÉGION RÉUNION AIDE LES ENTREPRISES

Les frais de formation :

La formation est gratuite pour l'apprenti (en dehors du transport, de l'hébergement et de la restauration).

Les aides à l'acquisition de petit matériel et d'équipement :

Le principe de la mesure consiste à verser à tout apprenti une aide financière destinée à l'acquisition des tenues de travail ou du petit matériel pédagogique nécessaire au cours des séquences pédagogiques.

Les aides à la restauration et à l'hébergement

L'aide de la Région Réunion aux CFA qui disposent d'un service de restauration et d'hébergement est versée aux organismes de formation. Le tarif appliqué aux apprentis est déduit de l'aide de la Région.

L'apprenti paiera 1,50 euros son repas. La Région Réunion supporte à sa charge le différentiel.

Une aide à l'hébergement est versée au CFA pour les internes

Aide à la mobilité

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'aide à la mobilité des apprentis (AMA), l'employeur bénéficie d'un remboursement du salaire versé sur la période de déplacement formatif en dehors de l'entreprise.

⇒ LA TAXE D'APPRENTISSAGE

RÈGLES D'ASSUJETTISSEMENT

La taxe d'apprentissage est régie par les dispositions du code fiscal, du code du travail et de la loi des finances de 2005. Elle est versée annuellement par les entreprises afin de financer les dépenses relatives au développement technique et professionnel de l'apprentissage.

MODE DE CALCUL

La taxe à acquitter par l'entreprise est calculée sur la base du total des salaires bruts versés en année N-1, et doit être acquittée avant le 1^{er} mars de chaque année.

Elle se compose de deux fractions :

- le quota : destiné exclusivement au financement et développement des formations par apprentissage et des CFA,
- le hors-quota (ou barème) : servant à financer de façon plus large les formations professionnelles et technologiques ou les CFA.

VERSEMENT

L'entreprise doit spécifier clairement, sur son bordereau administratif, les centres ou formations auxquels elle souhaite destiner son versement de taxe.

La taxe est collectée à La Réunion notamment par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.





LEXIQUE DES DIPLÔMES

La qualification professionnelle acquise par l'apprenti(e) est sanctionnée par un diplôme de l'Éducation Nationale ou d'autres Ministères ou par un titre certifié inscrit au RNCP.

NIVEAU V

- **CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- **BEP** : Brevet d'Études Professionnelles
- **BPA** : Brevet Professionnel Agricole
- **La Mention Complémentaire***

La MC donne une qualification spécialisée. Elle est accessible à des candidats déjà titulaires d'un premier diplôme de qualification professionnelle (CAP, BEP, ou Bac pro et se prépare en un an).

* les mentions complémentaires post-bac sont des diplômes de niveau IV.

NIVEAU IV Équivalent Baccalauréat

- **BAC PRO** : Baccalauréat Professionnel
- **BEES** : Brevet d'État d'Éducateur Sportif
- **BP** : Brevet Professionnel
- **BTM** : Brevet Technique des Métiers
- **BMA** : Brevet des Métiers d'Art
- **Titre homologué Niveau IV**
- **VCUC -Titre homologué Niveau IV**
- **Assistant(e) de dirigeant d'entreprise artisanale**

NIVEAU III Équivalent BAC +2

- **BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- **Gestionnaire d'Unité commerciale spécialité Distribution**
- **Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique**
- **Responsable de Chantier du Bâtiment et Travaux Publics**
- **Technicien Supérieur animateur Qualité Sécurité Environnement**

NIVEAU II Équivalent BAC +3

- **Licence Professionnelle**
- **Diplôme de Comptabilité et de Gestion**
- **Manager commercial / responsable comptes clés**

NIVEAU I Équivalent BAC +5

- **DSCG** : Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité
- **École d'Ingénieurs BTP EI-CESI**

↳ LEXIQUE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- ADEA** Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale
- AGS** Association pour la Gestion du régime d'assurance des créances des Salariés
- CCF** Centre Consulaire de Formation
- CCIR** Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion
- CMAR** Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion
- CF** Centre de Formation
- CFA** Centre de Formation d'Apprentis
- CFP MFR** Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales
- ECD** École de Commerce et de Distribution
- ECR** Enseignement Catholique de La Réunion
- ECCP** Évaluation des Compétences et Capacités Professionnelles
- EMT** Évaluation en Milieu de Travail
- EPLEA** Établissement Public Local d'Enseignement Agricole
- FNAL** Fonds National d'Aide au Logement
- IFV** Institut des Forces de Vente
- PFI** Préparation à la Forme Imprimante
- TH4** Titre Homologué niveau 4
- URMA** Université Régionale des Métiers de l'Artisanat

Titres CCI des métiers du commerce et la vente Réseau Négoventis (ex ECD, IFV)

Titres professionnels du Ministère du travail
Diplôme d'ingénieur





LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS ET LES DIPLÔMES PRÉPARÉS

La durée minimale de la formation dispensée dans les centres de formation est définie par niveau de formation et fixée par le Code du Travail. La présence aux cours est obligatoire.

⇒ LE CFA EST UN CENTRE AGRÉÉ POUR :

- dispenser une formation générale, théorique et technologique, qui doit compléter la formation pratique reçue en entreprise et s'articuler avec elle,
- assurer le suivi et la cohérence du parcours de formation de l'apprenti,
- vérifier la cohérence des tâches confiées à l'apprenti dans l'entreprise par rapport au diplôme préparé en visitant l'entreprise d'accueil,
- veiller au respect des engagements mutuels de l'apprenti et de l'employeur et signaler les dysfonctionnements graves à la DIECCTE et au SAIA,
- signaler les absences de l'apprenti à l'employeur,
- communiquer les résultats aux examens, à l'apprenti et à l'employeur,
- former le maître d'apprentissage aux méthodes d'évaluation des apprentis dans le cadre du contrôle continu,
- informer les jeunes et les employeurs sur les conditions de formation en apprentissage,
- certifier l'assiduité des jeunes en cours au centre pour le paiement des primes aux employeurs.

Le contrôle de la formation dispensée aux apprenti(e)s est assuré suivant la filière par :

- le Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage (SAIA) de l'Académie de La Réunion,
- l'Inspection de l'Apprentissage Agricole (DAFSFD) de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt relevant du ministère de l'Agriculture.





TRANSPORT



LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BAC PRO	Logistique	CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)
Titre professionnel (BAC +2)		
Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation logistique		CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)
CAP - Conducteur du Transport Routier de marchandises		CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)





VENTE - DISTRIBUTION SERVICES

LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Technico Commercial Commerce électronique	CFA Université de la Réunion CFA Université de la Réunion
BTS	Commerce International Management des Unités Commerciales Négociation relation clientèle Management des Unités Commerciales Vente Electronique Multimédia Technico-commercial Option Matériaux du Bâtiment Communication Communication Visuelle	CFA ECR - Lycée SAINT CHARLES CFA ECR - La Mare Sainte-Marie CCIR - Sainte-Clotilde CCIR - Saint-Pierre URMA CF Sainte Clotilde URMA CF Sainte Clotilde CCIR - UFA Lycée Jean Hinglo CCIR - UFA Lycée Leconte de Lisle CFA Académique de St Pierre
BAC PRO	Commerce Commerce et distribution (réseau ECD)	CCIR - Sainte-Clotilde CCIR - Saint-Pierre CCIR - Saint-Benoît BSC CCIR - Saint-Pierre
CAP	Employé de vente spécialisé option produits alimentaires Agent d'entrepasage et de messagerie Employé de vente spécialisé produits d'équipement courant Employé de vente spécialisé option Produits alimentaires	CCIR - Saint-Pierre URMA St Gilles les Hauts CCIR - Saint-Benoît CCIR - Saint Benoît
Titre professionnel de niveau BAC	Vendeur Conseil en Unité Commerciale Titre responsable logistique Réseau Négoventis	CCIR - Sainte Clotilde CCIR - Saint-Benoît CCIR site Campus Pro CCIR - Le Port CIRFIM
Titre professionnel (BAC+2)	Gestionnaire d'unité Commerciale et distribution Réseau Négoventis	CCIR-Saint-Pierre
Titre professionnel (Bac+3)	Manager commercial / responsable comptes clés Réseau Négoventis	CCIR - Sainte-Clotilde
Titre Installateur Conseil en systèmes Solaires		URMA CF Saint- André
CAP	Gardien d'immeubles	CFA Académique Lycée Jean Hinglo
Titre Responsable Manager de la Distribution		CCIR - St Pierre
Titre Responsable en gestion organisation Et performance Industrielle		CCIR Le Port - CIRFIM

AGRICULTURE - AGROALIMENTAIRE AMÉNAGEMENT



LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO	Agriculture et développement Durable	CFA de l'Université de La Réunion
BTS	Aménagements Paysagers	CFA Agricole de Saint-Paul
	Gestion et Protection de la nature	
	Gestion et Maîtrise de l'eau	CFA Agricole de Saint-Paul
BAC PRO	Productions horticoles option productions florales et légumières	CFA agricole Saint-Paul
	Conduite et gestion de l'exploitation Agricole	CFA Agricole Saint-Paul
BPA	Travaux de la production animale	(EPLEFPA de Saint-Joseph)
	Travaux des productions horticoles	
	Transformations alimentaires	
BTSA	Production Animale	CFA Agricole Saint Joseph
BP	Responsable d'exploitation agricole	CFA agricole Saint-Paul (antenne Saint-Benoît) CFA agricole Saint-Joseph (EPLEFPA de Saint-Joseph)
	Aménagements Paysagers	CFA agricole Saint-Paul (EPLEFPA de Saint-Paul)
CAP	Productions horticoles spécialité pépinières	CFA agricole Saint-Paul (EPLEFPA de Saint-Paul)
	Industrie agro-alimentaire spécialité ouvrier polyvalent de fabrication de produits alimentaires	CFA agricole Saint-Joseph
	Spécialité ouvrier polyvalent du travail industriel des viandes	(EPLEFPA de Saint-Joseph)





AGRICULTURE - AGROALIMENTAIRE AMÉNAGEMENT

LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	Travaux paysagers	CFA agricole Saint-Paul (EPLEFPA de Saint-Paul)
	Production agricole,	CFA agricole Saint-Paul Sites St Paul et Saint-Benoît
	Utilisation des matériels spécialité productions végétales	CFA agricole Saint-Joseph
	Production agricole, utilisation des matériels spécialité productions animales	CFA agricole Saint-Paul (EPLEFPA de Saint-Paul) CFA agricole de Saint-Joseph
	Productions horticoles spécialité productions florales et légumières	CFA agricole Saint-Joseph (EPLEFPA Saint-Joseph) CFA agricole Saint-Paul (EPLEFPA Saint-Paul)
	Productions horticoles spécialité productions fruitières	CFA agricole Saint-Paul (EPLEFPA Saint-Paul)
CAPA	Agriculture des régions chaudes	MFR Saint-André
TITRE	Technico commercial secteur Agricole et de l'aménagement	
	Paysager	CCIR Piton Saint-Leu





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Activités et Techniques de Communication (ATC)	CFA Université de la Réunion
	Activités Culturelles et artistiques : Médiation et gestion de projets culturels	CFA Université de La Réunion Zone Océan Indien
BAC PRO	Production graphique et des industries graphiques	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Photographe	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
BP	Fleuriste	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
CAP	Signalétique, enseigne et décor	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Art et techniques de bijouterie joaillerie – option bijouterie-joaillerie	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Fleuriste	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Photographe	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Sérigraphie industrielle	URMA CF Saint-Gilles les Hauts



AUTOMOBILE - CYCLES

LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BAC PRO	Maintenance de véhicules automobiles option voitures particulières	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Réparation des carrosseries	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
CAP	Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Maintenance des véhicules automobiles option motocycles	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Maintenance des véhicules automobiles option véhicules industriels	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Maintenance des véhicules automobiles option véhicules particuliers	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Réparation des carrosseries	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Peinture en carrosserie	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	MC	Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
BTS	Après Vente auto option véhicules particuliers	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)



BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS CONSTRUCTION MÉTALLIQUE - CLIMATIQUE



LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	Constructeur de routes	URMA CF Saint-André
	Constructeur en Ouvrages d'Art	URMA CF Saint-André
	Constructeur en canalisation TP	URMA CF Saint André
	Etancheur du Bâtiment et des TP	URMA CF Saint André
BP	Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse	URMA CF Saint-André
	Monteur dépanneur en froid et climatisation	URMA CF Le Port
	Maçon	URMA CF Saint-Pierre
	Maçon	URMA CF Saint-André
	Équipements sanitaires	URMA CF Saint-André
	Peintre Applicateur de revêtement	URMA CF Saint-André
	Serrurerie métallerie	URMA CF Sainte-Clotilde
CAP	Maçon	URMA CF Saint-André
	Maçon	URMA CF Saint-Pierre
	Carreleur mosaïste	URMA CF Saint-André
	Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse	URMA CF Saint-André
	Serrurerie métallerie	URMA CF Sainte-Clotilde
	Installateur sanitaire	URMA CF Saint-André
	Peintre applicateur de revêtements	URMA CF Saint-André
	Froid et Climatisation	URMA CF Port
	Conduite d'engins de travaux publics et des carrières	CCIR Le Port
MC	Plaquiste	URMA CF Saint-André
	Soudage	URMA CF Sainte Clotilde



BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS CONSTRUCTION MÉTALLIQUE - CLIMATIQUE

LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BAC PRO	Ouvrages du Bâtiment Métallerie	URMA CF Sainte-Clotilde
	Technique du Froid et du conditionnement d'air	URMA CF Port
	Travaux publics	URMA CF Saint-André CCIR - Le Port CIRFIM
CAP	Conduit d'engins TP & Carrières	CCIR - Le Port CIRFIM
	Constructeur en canalisation TP	CCIR - Le Port CIRFIM
	Titre professionnel BAC +2	
	Responsable de Chantier du Bâtiment et Travaux Publics	CCIR - Saint-Pierre CPOI
	Ingénieur diplômé du CESI	CCIR - Saint-Pierre CPOI
Spécialité Bâtiment et Travaux Publics		
BTS	Organisation des systèmes automatisés Du cadre de vie : domotique	URMA CF Saint-André
LICENCE	Energie et génie climatique	Université de Saint-Pierre
BP	Carreleur Mosaïste	CFA Académique Lycée Professionnel Roches Maigres



BOIS



LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BMA	Ebéniste	URMA CF Saint-Pierre
BP	Menuisier	URMA CF Saint-André
CAP	Fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	URMA CF Saint-Pierre/Saint-André
	Ébéniste	URMA CF Saint-Pierre
	Constructeur bois	URMA CF Saint-André



CUIR ET TEXTILE



LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	Couture (pas de recrutement en 1 ^{ère} année)	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Sellerie générale	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
MC	Essayage retouche Vente	URMA CF Saint-Gilles les Hauts

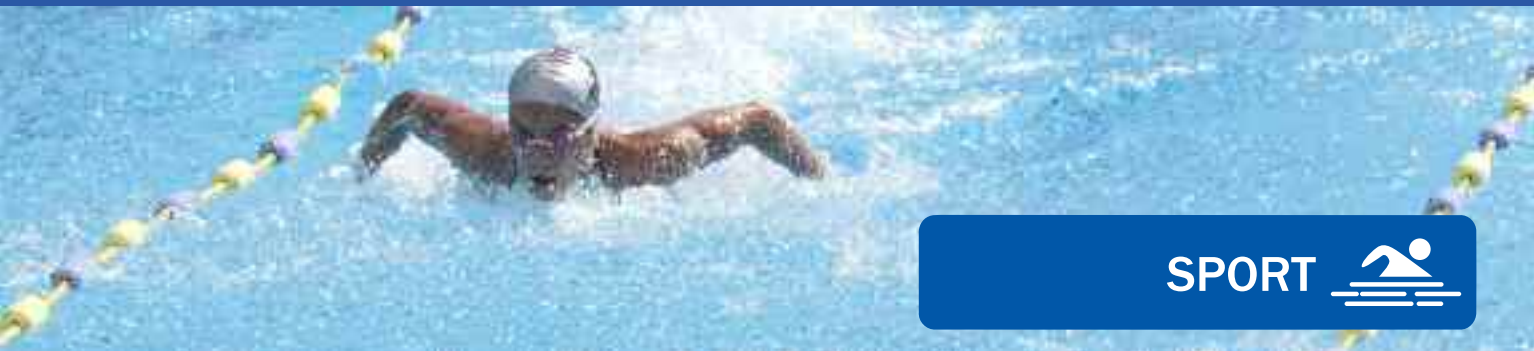




ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRONIQUE - INDUSTRIE RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

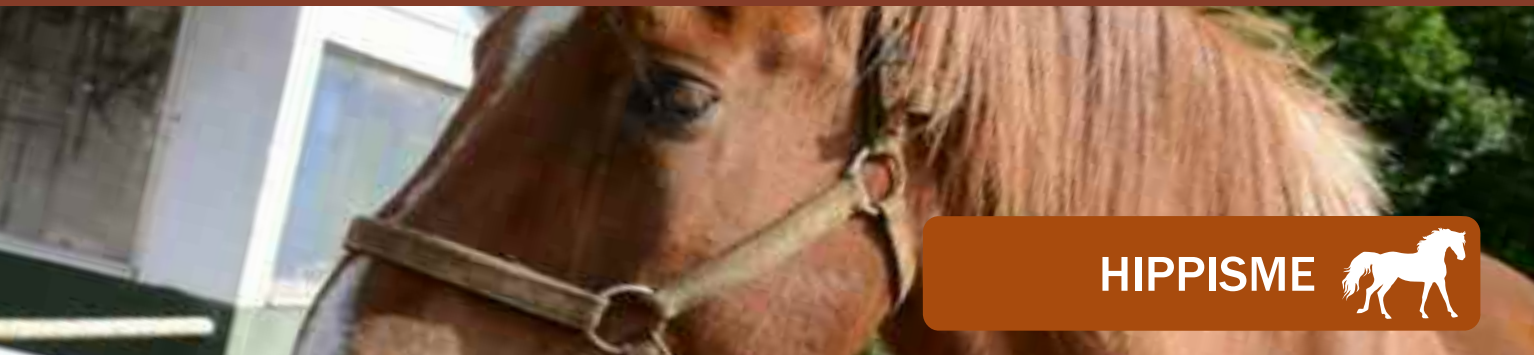
DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Réseaux et Télécommunications	CFA Université de la Réunion
BAC PRO	Electrotechnique, énergie, équipements communicants Systèmes électroniques numériques	URMA CF Port URMA CF Port
BP	Agent technique de Prévention et Sécurité Installations et équipements électriques	CFA ECR – La Montagne URMA CF Port
BTS	Electrotechnique Maintenance industrielle CCIR	URMA CF Port CIRFIM Le Port
CAP	Préparation et réalisation d'ouvrages électriques	URMA CF Port
MC niv 4	Technicien en Energies Renouvelables Option Energie Electrique	URMA CF Port
TH4	Vendeur en électrodomestique et Multimédia Technicien service en électrodomestique Technicien de service Multimédia Conseiller Services en électrodomestique et multimédia	URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde
Titre professionnel (Bac +2)		
	Technicien Supérieur Animateur Qualité Sécurité Environnement	CCIR – CIRFIM Le Port
	Technicien Supérieur Réseaux et Télécommunications	CCIR Saint-Benoît
	Gestionnaire d'unité commerciale	CCIR Saint-Benoît
	Spécialité commerce et distribution option Équipement TIC	
	Développeur-Intégrateur de solutions Internet – Intranet	CCIR Saint-Benoît



SPORT 

LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Activité physique Adapté Santé	CFA Université de La Réunion
	Management du Sport	CFA Université de La Réunion
BEES 1^{er} degré	option football	CREPS
BP JEPS	activités physiques pour tous	CREPS
BP JEPS	activités gymnastiques de la Forme et de la Force	CREPS
BP JEPS	activités aquatiques et de la Natation	CREPS



HIPPISME 

LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAPA	Soigneur d'équidés	CFA Agricole de Saint-Paul (EPLEFPA Boyer de la Girauday)



HÔTELLERIE RESTAURATION TOURISME - HANDICAP



LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Tourisme, Handicap, Ergonomie, Remise en forme et Environnement (THERE)	CFA Université de la Réunion
BTS	Tourisme	CFA ECR La Mare Sainte-Marie
BP	Restaurant	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
CAP	Agent polyvalent de restauration (APR)	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts et Campus Pro
	Cuisine	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
	Restaurant	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
	Services en brasserie café	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
MC	Cuisinier de dessert de restaurant	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
	Traiteur	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
	Accueil – réception	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
	BARMAN	CAMPUS PRO
Titre professionnelle (BAC+2)		
	Assistant Manager Hôtellerie Restauration - Réseau Negoventis	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
Titre professionnel (BAC+2) Agent de voyages		
	Services Brasserie - Café	CENTHOR STE CLOTILDE
CAP	Agent Polyvalent de restauration	CENTHOR STE CLOTILDE
	Services Hoteliers	CENTHOR Saint Gilles les Hauts
TITRE	Serveur de restauration	AFPAP Saint-André
	Cuisinier	AFPAP Saint-André



HYGIÈNE



LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE)	CFA Université de la Réunion
BTS	Hygiène Propreté Environnement	URMA CF Sainte-Clotilde
BM niveau III	Coiffure	URMA CF Sainte-Clotilde
	Coiffure	URMA CF Saint-Pierre
BP	Coiffure	URMA CF Sainte-Clotilde
	Coiffure	URMA CF Saint-Pierre
	Esthétique cosmétique parfumerie	URMA CF Sainte-Clotilde
	Préparateur en pharmacie	URMA CF Sainte-Clotilde
	Préparateur en pharmacie	URMA CF Saint-Pierre
BAC PRO	Prothèse dentaire	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Optique Lunetterie	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
BTS	Opticien lunettier	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
CAP	Coiffure	URMA CF Sainte-Clotilde
		URMA CF Saint-Pierre
	Esthétique Cosmétique Parfumerie	URMA CF Sainte-Clotilde
		URMA CF Saint-Pierre
MC	Coloriste-permanentiste	URMA CF Sainte-Clotilde
TITRE	Assistant de vie aux familles	AFPAR Saint-François





MÉTIERS DE BOUCHE

LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BTM	Pâtissier	URMA CF Sainte-Clotilde
BP	Boucher	URMA CF Sainte-Clotilde
	Cuisinier	CENTHOR – CCIR Saint-Gilles-les-Hauts
	Boulangier	URMA CF Sainte-Clotilde
CAP	Boulangier	URMA CF Sainte-Clotilde
	Charcutier – traiteur	URMA CF Sainte-Clotilde
	Glacier fabricant	URMA CF Sainte-Clotilde
	Pâtissier	URMA CF Sainte-Clotilde
	Boucher	URMA CF Sainte-Clotilde
MC	Pâtissier – Glacier – Chocolatier – Confiserie spécialisée	URMA CF Sainte-Clotilde
	Boulangerie spécialisée	URMA CF Sainte-Clotilde

SECRÉTARIAT COMPTABILITÉ GESTION



LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE	Gestion des Entreprises	CFA Université de la Réunion
BTS	Comptabilité et Gestion des Organisations	CFA ECR – La Mare Sainte-Marie
	Assistant Manager	CCIR – Sainte-Clotilde
	Assistant de gestion PME-PMI	CCIR – Saint-Pierre
		CCIR – Sainte-Clotilde
BAC PRO	Comptabilité	CCIR – Sainte-Clotilde
		CCIR – Saint-Pierre
	Secrétariat	CCIR – Sainte-Clotilde
		CCIR – Saint-Pierre
ADEA	Assistant(e) de dirigeant d'entreprise artisanale	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
Titre Niv III	Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	CCIR – Sainte-Clotilde
DSGC	Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité	CCIR – Sainte-Clotilde
(double validation possible en Master comptabilité contrôle et audit)		
MASTER	Management spécialisé ressources Humaines et organisations	CFA Université de la Réunion



MODULES PRÉPARATOIRES

LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
Module Préparatoire à l'apprentissage	Artisanat	URMA CF Saint-André URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Saint-Pierre URMA Saint-Gilles les Hauts URMA CF Port
	Spécialité agroalimentaire	CFA agricole de Saint-Joseph (EPLA de Saint-Joseph)
	Spécialité agriculture	CFPPA de Piton Saint Leu CFPPA de Saint Benoît (EPLA de Saint-Paul)



CONTACT



LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)

SAINT-DENIS

CFA ECR - LYCÉE LEVAVASSEUR

4, rue Fénelon - 97400 Saint-Denis
Tél. : 02 62 90 78 46 - Fax : 02 62 90 78 41
a.bonin@cfaecr-aftec.com

Comptabilité-gestion - commerce - vente

CFA UNIVERSITE DE LA REUNION

IAE- 24-26 Avenue de la victoire
BP 7151, 97715 St Denis Cedex messagerie 9
Tel: 0262 52 89 24 - Fax : 02 62 52 89 31
cfaur@univ-reunion.fr

Tourisme et handicap - Gestion des entreprises

LA MONTAGNE

CFA ECR LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ CATHOLIQUE LA MONTAGNE

Chem. du Piton Trésor PK7 - 97417 La Montagne
Tél. : 02 62 90 78 46 - Fax 02 62 90 78 41
r.monhouel@cfaecr-aftec.com

Surveillance prévention sécurité

AFPAP SAINT-FRANÇOIS

70 bd de Saint-François 97487 Saint-Denis
Tél. : 02 62 90 21 90

Assisatant de vie aux familles

SAINTE-CLOTILDE

CFA - CCI RÉUNION

ZI du Chaudron - 12 rue Gabriel de Kerueguen
97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 48 35 05 - Fax : 02 62 48 35 48
df.cesame@reunion.cci.fr

Secrétariat - comptabilité - gestion-vente - distribution- services

UFA LYCÉE LECONTE DE LISLE - CCIR

Cité scolaire du Butor - 97490 Sainte-Clotilde
URMA - CF Ste-Clotilde - CMAR
Av. Gimart - BP 312 - 97494 Ste-Clotilde CEDEX
Tél. : 02 62 28 18 30 - Fax : 02 62 28 56 66
cdm@cm-reunion.fr

Alimentation - construction métallique - hygiène - gestion-vente - services

CFA UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

SUFP- 6 rue Joseph Wetzell - 97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 52 89 24 - Fax : 02 62 52 89 31
cfaur@univ-reunion.fr

Communication - agriculture - Médiation et gestion des projets culturels -

LE TAMPON (PLAINE-DES-CAFRES)

SECTION D'APPRENTISSAGE

AUX MÉTIERS DU SPORT

CREPS annexe de La Plaine-des-Cafres
27e km Bourg-Murat - 97418 Plaine-des-Cafres
Tél. : 02 62 27 59 19 - Fax : 02 62 27 59 22
laplaine.creps.reunion@wanadoo.fr

CFA UNIVERSITE DE LA REUNION

SUFP- Campus SUD
117 rue du général Ailleret - 97430 le Tampon
Tel: 0262 52 89 24 - Fax : 02 62 52 89 31
cfaur@univ-reunion.fr

Activité physique Adapté santé - Technico-commercial - Management du sport

LE PORT

CIRFIM : URMA - CF DU PORT - CMAR

31 avenue Raymond Mondon 97420 Le Port
Tél. : 02 62 42 10 31 Fax : 02 62 43 07 09
cdm@cm-reunion.fr

Electricité électronique - climatique

CIRFIM : CFA - CCI RÉUNION

31 avenue Raymond Mondon - 97420 Le Port
Tél. : 02 62 43 51 12 - Fax : 02 62 43 65 88
df.cirfim@reunion.cci.fr

Vente - travaux publics - industrie

UFA - LYCÉE JEAN HINGLO - CCIR

2, rue des Sans Soucis - BP 2021
97825 Le Port CEDEX

SAINT-PAUL

CFA AGRICOLE

181 route de Mafate - enceinte du Lycée agricole de Saint-Paul - 97460 Saint-Paul
Tél. : 02 62 45 22 69 - Fax : 02 62 45 29 12
cfa.st-paul@educagri.fr

Agriculture - aménagement du territoire

CENTHOR - CCI RÉUNION

1 rte de l'Éperon - 97435 Saint-Gilles-les-Hauts
Tél. : 02 62 22 85 00 - Fax : 02 62 22 93 85
df.centhor@reunion.cci.fr
Hôtellerie-restauration

URMA - CF DE ST-GILLES LES HAUTS

CMAR Lieu-dit Tamatave - BP 9
97435 Saint-Gilles-les-Hauts
Tél. : 02 62 55 68 55 - Fax : 02 62 55 61 10
cdm@cm-reunion.fr

Hygiène - arts et arts graphiques - vente distribution - services - cuir et textile

SAINT-PIERRE

URMA - CF DE ST-PIERRE

CMAR (SITE DU CPOI - LES CASERNES)
108 rue Archambaud « Les Casernes »
BP 564 - 97447 Saint-Pierre CEDEX
Tél. : 02 62 96 12 65 - Fax : 02 62 35 31 17
cdm@cm-reunion.fr

Electricité-électronique - bois - bâtiment hygiène - automobiles-cycles

CFA CCI RÉUNION

15 route de la Balance 97410 Saint-Pierre
Tél. : 0262 96 96 96 Fax : 0262 35 65 55
df.ccsud@reunion.cci.fr

Secrétariat - comptabilité - gestion-vente distribution - services





CONTACT

CFA - CCI RÉUNION

(SITE DU CAMPUS PRO - LES CASERNES)

BTP - transport logistique - restauration - services

CFA ECR - LYCÉE SAINT CHARLES

62 rue A. Babet - BP 394 - 97410 Saint-Pierre

Tél. : 02 62 90 78 46 ou 0692 31 09 09

Fax : 02 62 90 78 41

m.navarro@cfaecr-aftec.com

site : www.stcharles.fr

Commerce international

CFA UNIVERSITE DE LA REUNION

IUT- 40 avenue de Soweto

Terre Sainte- BP 373, 97410 St Pierre

Tel: 0262 52 89 24 Fax : 02 62 52 89 31

cfaur@univ-reunion.fr

Commerce électronique

Réseau et télécommunication

Qualité hygiène sécurité environnement

SAINT-ANDRÉ

URMA – CFA DE ST-ANDRÉ

CMAR Ch. Comorapoullé - BP 38

97440 Saint-André

Tél. : 02 62 46 62 00 Fax : 02 62 46 49 49

cdm@cm-reunion.fr

bois - btp-construction métallique - climatique

MRF DE L'EST

Bel Combre n° 1091 97440 Saint-André

Tél. : 02 62 46 01 88

mfr.st-andre@mfr.aso.fr

Agriculture des régions chaudes

APPAR DE SAINT-ANDRÉ

421 chemin Lagourgue 97441 Saint-André

Tél. : 02 62 58 80 00

Serveur - restauration - cuisinier

SAINT-BENOÎT

CFA – CCI RÉUNION

15 rue Pierre Benoît-Dumas – 97470 St-Benoît

Tél. : 02 62 50 02 95 – Fax : 02 62 50 30 80

df.ccfi@reunion.cci.fr

vente

CFA AGRICOLE DE SAINT-PAUL

ANTENNE DE SAINT-BENOÎT

4, Chemin des Goyaves – 97470 Saint-Benoît

Tél. : 02 62 50 58 43 – Fax 02 62 50 58 44

Cfppa.st-benoit@educagri.fr

Agriculture - aménagement du territoire

SAINT-JOSEPH

CFA AGRICOLE

BP 8 – 97480 Saint-Joseph

Tél. : 02 62 56 19 80 – Fax : 02 62 48 38 96

Cfa.st-joseph@educagri.fr

Agriculture - agroalimentaire

VOS INTERLOCUTEURS DIRECTS

CFA ACADÉMIQUE

24 avenue Georges Brassens

97702 Saint Denis – Messag – cedex 9

tel : 0262 48 14 61

lionel.lescarret@ac-reunion.fr

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

SERVICE APPRENTISSAGE

SAINT-DENIS : 02 62 52 89 24

Pascal Théodora – Lorenza M'Bola

cfaur@univ-reunion.fr

CHAMBRE DE MÉTIERS

ET DE L'ARTISANAT

SERVICE APPRENTISSAGE

Responsable du service : 02 62 21 04 35

Hélène Fontaine – Fax : 02 62 21 68 33

helene.fontaine@cm-reunion.fr

SAINT-DENIS : 02 62 21 04 35

Eulalie Vaytilingom – Fax : 02 62 21 68 33

eulalie.vaytilingom@cm-reunion.fr

SAINT-ANDRÉ : 02 62 46 62 00

Sergine Adelin – Fax : 02 62 58 17 26

sergine.adelin@cm-reunion.fr

SAINT-PAUL : 02 62 45 52 52

Catherine Emerentienne

Fax : 02 62 22 52 41

catherine.emerentienne@cm-reunion.fr

SAINT-PIERRE : 02 62 96 12 40

Laurence LAPLAGNE - Fax : 02 62 25 81 34

laurence.laplagne@cm-reunion.fr

POUR LES MÉTIERS DU BÂTIMENT

ET DES TRAVAUX PUBLICS :

Point Conseil Bât et TP

NORD-EST : 02 62 58 21 61

Valérie Rosaly - fax : 02 62 49 49 49

valerie.rosaly@cm-reunion.fr

SUD-OUEST : 02 62 96 12 40

fax : 02 62 25 81 34

Roxana AKHOONE

roxana.akhooone@cm-reunion.fr

CHAMBRE DE COMMERCE

ET D'INDUSTRIE - CCI FORMATION - CFA

LE PORT : 02 62 43 51 12

Yves Sauger (bâtiment et travaux publics - vente - industrie)

df.ccfim@reunion.cci.fr

SAINT-BENOÎT : 02 62 50 02 95

Auguste Manicom (vente - informatique)

df.ccfi@reunion.cci.fr

SAINT-DENIS : 02 62 48 35 05

Fabien GAYOUT (commerce et services)

fabien.gayout@reunion.cci.fr



CONTACT



VOS INTERLOCUTEURS DIRECTS

SAINT-GILLES-LES-HAUTS : 02 62 22 85 00
Raziah Locate (Centhor)
raziah.locate@reunion.ci.fr
Saint-Pierre : 02 62 96 96 96
Yannick Payet (commerce et services)
df.ccsud@reunion.cci.fr

SAINT-PIERRE CAMPUS PRO :
Tél. : 02 62 70 08 65
Hélène MAGNE (BTP – Transport log)
helene.magne@reunion.cci.fr

UFA - LJH : LYCÉE JEAN HINGLO
2, rue Sans Soucis – 97420 Le Port
Tél. : 02 62 71 19 00 - Fax : 02 62 71 19 01

UFA - LLL : LYCÉE LECONTE DE LISLE
3 allée des Étudiants - BP 40037
Tél. : 02 62 94 79 20 - Fax : 02 62 94 79 21

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SERVICE APPRENTISSAGE**

SAINT-DENIS : 02 62 48 35 00
Isabelle Verrougstraete,
Catherine Fouilhoux, Marie Pierre Séry
df.sapp@reunion.cci.fr

SAINT-PIERRE : 02 62 96 96 96
Daphné Santoulangue
df.ccsud@reunion.cci.fr

SAINT-GILLES-LES-HAUTS :
02 62 22 85 00 - Laetitia Huet
df.centhor@reunion.cci.fr

LE PORT : 02 62 43 51 12
CAMPUS PRO 0262 70 08 65
Johann COS
ccifformation.cirfim@reunion.cci.fr
johann.cos@reunion.cci.fr

**CFA DE L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE DE LA RÉUNION**
36 rue de Paris – BP 162 97464 Saint-Denis
5 rue André lardy - 97438 Ste Marie
Tél. : 02 62 90 78 46
Fax : 02 62 90 78 41
eric.renard@cfaecr-aftec.com

CFP MFR 974
26 rue Marius et Ary Leblond 97410 St Pierre
tel : 0262 27 09 71
francois.antier@mfr.asso.fr

AFPAR
151 rue Juliette Dodu 97400 Saint Denis
tel : 0262 94 72 60
direction@afpar.com

**L'APPRENTISSAGE AGRICOLE
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE LA RÉUNION
SERVICE APPRENTISSAGE**

SAINT-DENIS : 02 62 94 25 94
Jérôme ALAGUIRY
Jerome.alaguiry@reunion.chambagri.fr

CFAA DE SAINT-PAUL : 02 62 45 22 69
Lilian Artaban – Directeur
christophe.bretagne@educagri.fr

CFAA DE SAINT-JOSEPH : 02 62 56 19 80
Jean Hugues Hoareau – Directeur
Jean-hugues.hoareau@educagri.fr

**SECTION D'APPRENTISSAGE
AUX MÉTIERS DU SPORT**

CREPS DE LA RÉUNION
Route Digue - BP 222 Champ Fleuri
97493 Sainte Clotilde
tel : 02 62 94 71 96 - Fax: 02 62 20 00 61
creps.reunion@wanadoo.fr

**CREPS ANNEXE
DE LA PLAINE DES CAFRES**
27e km Bourg-Murat
97418 Plaine des Cafres
Standard: 02 62 27 59 19
Fax: 02 62 27 59 22
laplaine.creps.reunion@wanadoo.fr

CREPS ANNEXE DE SAINT PAUL
47, boulevard du front de mer 97460 Saint-Paul
Standard: 02 62 22 53 66 - Fax: 02 62 45 58 69
asp.creps.reunion@wanadoo.fr

AUTRES ORGANISMES

**DIRECTION DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE,
DE LA CONSOMMATION
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI**
Saint-Denis – Service Alternance
Apprentissage : 02 62 94 07 13

**DIRECTION DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT – SERVICE FORMATION,
DÉVELOPPEMENT ET EMPLOI (DAF-SFDE)**
Apprentissage Agricole
DAF-SFD – Saint-Denis : 02 62 30 88 55

**CONSEIL RÉGIONAL SAINTE-CLOTILDE
DIRECTION DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE**
02 62 92 47 50 ou 02 62 92 47 64
ou 02 62 92 47 77

ANTENNE EST DU CONSEIL RÉGIONAL
95, Pente Sassy – 2 Espace Tarani
97440 Saint-André
Tél. 02 62 58 21 00 – Fax : 02 62 46 66 49

ANTENNE OUEST DU CONSEIL RÉGIONAL
14 rue Eugène Dayot – 97460 Saint-Paul
Tél. : 02 62 45 11 00 – Fax : 02 62 45 10 59





CONTACT

ANTENNE SUD DU CONSEIL RÉGIONAL

15 rue Marius et Ary Leblond
97410 Saint-Pierre
Tél. : 02 62 96 97 10 – Fax : 02 62 35 56 06

ASSOCIATION DE GESTION DU FONDS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (AGEFIPH)

Saint-Denis : 02 62 20 98 00

PAIEMENT DES PRIMES AUX EMPLOYEURS ET AUX APPRENTIS – RÉGION RÉUNION DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

7 bd du Chaudron (anciennement SOREFI)
97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 92 47 78

PRIME POUR L'EMBAUCHE D'UN(E) APPRENTI(E) HANDICAPÉ(E) – AGEFIPH

Rue de la Digue – Résidence Ylang-Ylang
Bât D31 – BP 783 – 97475 Saint-Denis CEDEX
Tél. : 02 62 20 98 00 – Fax : 02 62 20 98 05
www.agefiph.fr

INSPECTION APPRENTISSAGE RECTORAT DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (SERVICE ACADÉMIQUE DE L'INSPECTION DE L'APPRENTISSAGE)

24 avenue Georges Brassens
97702 Saint-Denis – Messag CEDEX 9
Tél. : 02 62 48 14 61 – Fax : 02 62 48 10 06
daet.secretariat@ac-reunion.fr

INSPECTION APPRENTISSAGE AGRICOLE DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT – SERVICE FORMATION, DÉVELOPPEMENT ET EMPLOI

Bd de la Providence
97489 Saint-Denis CEDEX
Tél. : 02 62 30 88 51 – Fax : 02 62 30 88 49

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

14 Allée des Saphirs – Bellepierre
97487 Saint-Denis CEDEX
Tél. : 02 62 20 96 40 – Fax : 02 62 20 96 41
dd974@jeunesse-sports.gouv.fr

AUTRES ORGANISMES

CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

LE TAMPON

BP 138 – Cité Scolaire Lycée Roland
Garros – 97833 Tampon Cedex
Tél. : 02 62 27 13 70 – Fax : 02 62 27 60 13
cio.le-tampon@ac-reunion.fr

SAINT-BENOÎT

11 rue Amiral Bouvet – 97470 Saint-Benoît
Tél. : 02 62 50 12 17 – Fax : 02 62 50 64 29
cio.saint-benoit@ac-reunion.fr

SAINT-DENIS

48 rue Sainte-Marie – 97400 Saint-Denis
Tél. : 02 62 21 18 81 – Fax : 02 62 21 81 74
cio.saint-denis@ac-reunion.fr

ANTENNE DE SAINT-JOSEPH

3 rue Henri Payet – BP 17
97480 Saint-Joseph
Tél. : 02 62 56 54 16 – Fax : 02 62 56 55 01
cio.saint-joseph@ac-reunion.fr

SAINT-LOUIS

37 rue Sarda Garriga – BP 149
97899 Saint-Louis CEDEX 02
Tél. : 02 62 26 15 32 – Fax : 02 62 26 77 94
cio.saint-louis@ac-reunion.fr

SAINT-PAUL

331 rue Saint-Louis – 97460 Saint-Paul
Tél. : 02 62 22 55 86 – Fax : 02 62 45 60 95

ANNEXE DU PORT

Angle des rues Pasteur
et Sans Souci – 97420 Le Port
Tél. : 02 62 43 22 00 – Fax : 02 62 42 28 20
cio.le-port@ac-reunion.fr

SAINTE-CLOTILDE

École Damase Legros – 16 rue de la Gare
97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 28 28 76 – Fax : 02 62 29 13 96
cio.sainte-clotilde@ac-reunion.fr

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE (CRIJ)

CRIJ Réunion
28 rue Jean-Chatel – 97400 Saint-Denis
Tél. : 02 62 20 98 20 – Fax : 02 62 20 98 21
crij-reunion@crij-reunion.org

MISSIONS LOCALES

Mission Intercommunale Ouest
BP 149 – 65 rue du Rovil
Savanna – 97863 Saint-Paul CEDEX
Tél. : 02 62 45 39 60 – Fax : 02 62 45 39 79
mio.saintpaul@mio.re

MISSION LOCALE EST

58 bis rue Amiral Bouvet – BP 57
97470 Saint-Benoît
Tél. : 02 62 92 31 37 – 02 62 50 20 13
Fax : 02 62 50 39 27
missionlocale-est@wanadoo.fr

MISSION LOCALE SUD

69-71 rue des Bons Enfants
BP 189 – 97455 Saint-Pierre CEDEX
Tél. : 02 62 25 77 20 – Fax : 02 62 35 25 16
siege.social@missionlocalesud.com

MISSION LOCALE NORD

6 bis av. Desbassyns – BP 339
97494 Sainte-Clotilde CEDEX
Tél. : 02 62 92 41 41 – Fax : 02 62 92 02 78



CONTACT



OÙ TROUVER UN EMPLOI ?

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE

le **3949** pour les demandeurs d'emploi

le **3995** pour les employeurs

SAINT-DENIS

357 Rue Maréchal Leclerc – BP 654
97473 Saint-Denis CEDEX
Fax : 02 62 21 67 84
ale.st-denis-reunion@pole-emploi.fr

SAINTE-CLOTILDE

21 rue Claude Debussy BP 202
97493 Sainte-Clotilde - Fax : 02 62 29 76 71
ale.ste-clotilde@pole-emploi.fr

MOUFIA

38 rue de l'Anjou - BP 223 97494 Sainte-Clotilde
Fax : 02 62 28 07 29
ale.stdenismoufia@pole-emploi.fr

SAINTE-MARIE

30 Rue André Lardy Bat. A N° A1
Immeuble les Cuves de la Mare
97438 Sainte-Marie
Fax : 02 62 53 23 24
ale.ste-marie@pole-emploi.fr

SAINT-ANDRÉ

494 Rue Andropolis 97440 Saint-André
Fax : 02 62 46 62 19
ale.st-andre@pole-emploi.fr

SAINT-BENOÎT

58 Rue Amiral Bouvet 97470 Saint-Benoît
Fax : 02 62 50 79 09
ale.st-benoit@pole-emploi.fr

LA POSSESSION

29 A Rue Victor Schoelcher 97419 La Possession
Fax : 02 62 70 07 20
Ale.possession@pole-emploi.fr

LE PORT

Plate forme Oasis – 99 av. du 20 Décembre
BP 154 – 97824 Le Port CEDEX
Fax : 02 62 55 22 50
ale.le-port@pole-emploi.fr

SAINT-PAUL

6 bis route de Savannah
CD 44 – 97862 Saint-Paul CEDEX
Fax : 02 62 45 39 10
ale.st-paul@pole-emploi.fr

SAINT-GILLES-LES-HAUTS

46 Avenue Paul Julius Bénard 97460 Saint-Paul
Fax : 02 62 71 97 09
ale.st-gilles-hauts@pole-emploi.fr

SAINT-LEU

234 rue du Général Lambert 97436 Saint-Leu
Fax : 02 62 34 65 49
ale.st-leu@pole-emploi.fr

SAINT-LOUIS

4 rue du Vieux Moulin - 1er étage
BP 200 - 97899 Saint-Louis CEDEX
Fax : 02 62 26 22 95
ale.st-louis-reunion@pole-emploi.fr

SAINT-PIERRE

17 rue Lislet Geoffroy 97410 Saint-Pierre
Fax : 02 62 25 87 05
ale.st-pierre@pole-emploi.fr

RAVINE DES CABRIS

11, Rue de l'Eglise 97432 Ravine des Cabris
Fax : 02 62 96 81 11
ale.cabris@pole-emploi.fr

SAINT-JOSEPH

336 r. Raphaël Babet – 97480 Saint-Joseph
Fax : 02 62 56 29 81
ale.st-joseph@pole-emploi.fr

LE TAMPON

1068 Rue Martinel Lassays 97430 Le Tampon
Fax : 02 62 57 90 54
ale.le-tampon@pole-emploi.fr

CAP EMPLOI

20 rue Jean Cocteau n°6/7 Résidence du Mail
Champ Fleuri 97490 Ste Clotilde
tel : 02 62 41 90 40



GUICHET JEUNES

RÉGION RÉUNION

LA RÉUNION QUE NOUS CONSTRUISONS ENSEMBLE POUR NOTRE **JEUNESSE**



UN LIEU UNIQUE D'INFORMATION ET DE CONSEILS
SUR TOUTES LES AIDES RÉGIONALES **POUR LES JEUNES**

INFORMATIONS AU **0262 31 64 64**
Tous les mercredis, dans les antennes de la Région
ou sur le **www.regionreunion.com**



REGION REUNION
www.regionreunion.com



DISPOSITIFS D'AIDES AUPRÈS DES APPRENTIS (TENUES, OUTILS, MANUELS SCOLAIRES...)

RENSEIGNEMENTS : CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

et sur les sites : www.regionreunion.com - www.formanoo.org - www.cariforef-reunion.net

